

Communiqué de presse

La réanimation à portée de main au CHU Ambroise Paré

Mons le 9 juin 2008 – le CHU Ambroise Paré s'équipe de cinq défibrillateurs externes automatiques (DEA) afin de pouvoir réagir de manière optimale lorsqu'une personne est victime d'une attaque cardiaque au sein de l'hôpital.

Chaque année en Belgique, 15 000 personnes décèdent d'une 'mort subite' suite à une 'fibrillation ventriculaire', en d'autres mots, un dérèglement du rythme cardiaque. En pareil cas, les trois premières minutes sont vitales. Les défibrillateurs, qui servent à rétablir la fonction de pompe du cœur, permettent de gagner des minutes précieuses pour les patients victimes de ces attaques. L'utilisation rapide d'un défibrillateur peut augmenter de deux à trois fois les chances de survie du patient. « *A savoir qu'une minute de perdue représente dix pourcents de survie en moins* » indique le Dr Eric DECAN, Responsable du service des Urgences au CHU montois.

De part ses fonctionnalités, le défibrillateur externe automatique permet à tout-un-chacun de pouvoir secourir une personne en arrêt cardiaque sans pour autant devoir attendre l'arrivée des secours d'urgence, attente qui pourrait s'avérer fatale. De faible poids et d'encombrement réduit, cet appareil très sophistiqué guide les utilisateurs occasionnels en donnant des instructions vocales à travers les étapes simples de la défibrillation. L'appareil commence automatiquement par analyser le rythme cardiaque et si un trouble du rythme cardiaque engageant le pronostic vital est détecté, il déclenchera un choc adapté permettant la délivrance d'un traitement capable de sauver une vie sans qu'une formation médicale spécifique de la personne utilisant le DEA ne soit nécessaire. L'utilité de tels dispositifs a déjà fait ses preuves dans divers endroits publics à haute densité de population tels que les aéroports aux USA, les avions, certaines communes françaises et, tout récemment, les centre ADEPS sur notre territoire.

A l'heure actuelle, seuls les service des Urgences et les ambulances sont équipés de ces appareils vitaux dans la région de Mons-Borinage. Des cinq établissements hospitaliers régionaux, le CHU Ambroise Paré est le premier à s'équiper d'un tel dispositif. Les appareils sont disposés dans des armoires scellées installées sur différents paliers répartis stratégiquement au sein de l'hôpital de façon à en faciliter l'accès pour les médecins et le personnel soignant. L'ensemble du personnel, tant administratif que soignant, sera formé à l'utilisation de ces dispositifs automatiques dans le cadre d'une formation sur la réanimation cardio-pulmonaire.

###

Contact presse :

Caroline KADZIOLA
Responsable communication
CHU Ambroise Paré
065-39.28.07
0477-45.39.75
Caroline.kadziola@hap.be